

**Compte rendu du stage TZR**  
**organisé par le SNEP LYON ,**  
**à la Bourse du Travail, le 15 janvier 2016**

19 stagiaires sont venus des 3 départements de l'académie (13 du Rhône, 2 de la Loire et 4 de l'Ain).

Ce stage était animé par Didier Blanchard, responsable national de la gestion des TZR, Julien et Juliette, co-responsables TZR de l'académie de Lyon et Marc Theret, responsable mutation Rhône.

Le tour de table pour se présenter et dire ces attentes du stage met en évidence les questions suivantes :

- les mutations (et une question permanente qui porte sur l'obtention d'un poste fixe)
- la carrière (la fréquence des inspections, le moment d'une inspection pour un TZR en remplacement courte ou moyenne durée ...)
- le service (service partagé, sous service...)
- les affectations (phase d'ajustement, préférences, AFA, courte durée, opacité des barèmes...)
- la formation (droit à la formation agrégation et aménagement d'un emploi du temps pour libérer le jeudi après midi...)
- le statut
- l'indemnisation (ISSR, frais de déplacements, REP, REP+ ...)

Si les mutations et l'affectation semblent être la priorité des stagiaires, chacun des points abordés et des précisions apportées par Didier Blanchard soulèvent de nombreuses questions et échanges de vécu.

La fin de la journée est suspendue par la lecture de *la complainte d'un TZR* ou « Travailleur à Zero Reconnaissance » accueillie par les applaudissements ! Et oui on peut aussi en rire !

Nous reprenons par la lecture de la lettre à la Rectrice pour laquelle nous avons été reçu en audience en Mai 2015. Chaque point est retravaillé et nous vous ferons parvenir très prochainement la nouvelle lettre.

Un objectif est de demander une nouvelle audience. Les actions envisagées sont l'envoi individuel de la lettre aux services du Rectorat, un rassemblement avant une audience et/ou un rassemblement avant la rentrée 2016/2017.